



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 192

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160206

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Carte scolaire - fusion administrative des écoles Guizay, Paganini, Gounod, Montferré et Cotonne -
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 192

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160206

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Carte scolaire - fusion administrative des écoles Guizay, Paganini, Gounod, Montferré et Cotonne -
Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « le conseil municipal décide de la création, et de l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du représentant de l'Etat dans le département » et conformément à la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 concernant la préparation de la carte scolaire du premier degré, il est proposé de fusionner administrativement plusieurs écoles sur le territoire de Saint-Etienne.

□ **Motivation et Opportunité :**

Par courrier en date du 5 février 2016, Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Loire (DASEN) a fait connaître notamment les mesures de fusion présentées au Conseil Départemental de l'Education Nationale du 4 février 2016 pour la rentrée de septembre 2016.

□ **Contenu :**

Les fusions concernent les écoles :

- maternelles Gounod et Paganini
- élémentaires Gounod et Paganini
- maternelles Cotonne et Montferré
- élémentaires Cotonne et Montferré
- maternelle et élémentaire Guizay

Chacune de ces écoles aura donc, à compter de septembre 2016, une direction unique.

Lors des derniers conseils d'école, ces regroupements ont été présentés aux représentants des parents et aux équipes enseignantes.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir décider de procéder aux fusions administratives des écoles mentionnées ci-après à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016 :

- maternelles Gounod et Paganini
- élémentaires Gounod et Paganini
- maternelles Cotonne et Montferré
- élémentaires Cotonne et Montferré
- maternelle et élémentaire Guizay.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME